



Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BOURG-SAINT-ANDEOL**

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le

SLOX

ID : 007-210700423-20220302-2022_32-DE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 02 mars à 18 h30

Le Conseil Municipal de la Commune de
BOURG SAINT ANDEOL, légalement convoqué,
s'est réuni, en mairie,
sous la présidence de

Madame Françoise GONNET TABARDEL

PRESENTS / Mme Françoise GONNET TABARDEL - M. Patrick GUERIN - Mme Emilie MARCE - M. Jean-Pierre MAUBERT - Mme Alexandra DEVE-COLLETTE - M. Yvon BLADIER - Mme Monique BOF - M. Alexandre CHABANIS (représenté par M. P. GUERIN) - M. Michel QUINSON - M. Jacky BEAU (représenté par Mme M. BOF) - M. Patrick ADRAGNA - M. Alain DEFFES (représenté par M. Y. BLADIER) - M. Gérard BEYDON - Mme Nicole HUGUES - M. Alain CARILLION (représenté par Mme F. GONNET TABARDEL) - M. Gérard THERON - M. Pascal VAN WYNENDAELE - Mme Thérèse GUINAULT (représentée par Mme E. MARCE) - Mme Emmanuelle BRENIERE - Mme Bénédicte SAUJOT - Mme Marlène BOUVIER (représentée par M. J.P. MAUBERT) - Mme Wendy SCHUSCHITZ (représentée par Mme O. COMBE) - Mme Orlane COMBE - M. Jean Marc SERRE - Mme Maryline LANDRAUD (représentée par M. J.Y. MAURY) - M. Patrick GARCIA (représenté par M. J.M. SERRE) - Mme Mina HARIM - M. Jean François COAT - M. Jean Yves MAURY.

SECRETARE DE SEANCE / Bénédicte SAUJOT**DELIBERATION N° 32**
FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DE DIVERS MATERIELS COMMUNAUX – ANNEE 2022

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs de location de divers matériels communaux pour l'année 2022, en retenant les tarifs identiques à ceux votés en 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL**Après en avoir délibéré****A l'unanimité des voix des membres présents**

- **FIXE** à compter du 1^{er} mars 2022 les tarifs de location des matériels municipaux suivant le tableau ci-dessous :

1. Location aux particuliers domiciliés à Bourg Saint Andéol et gratuité aux associations :

LOCATION SANS TRANSPORT	
Chaise	0,90 euros
Grille d'exposition	1,76 euros
Table	8,80 euros
Barrière	1,76 euros
Estrade	26,37 euros
Marabout	131,86 euros

2. Location seulement aux communes dans un rayon de 15 Kilomètres

Livraison, assistance montage, démontage et retour	
Petit podium	219,77 euros
Grand Podium	274,70 euros

3. Tarifs applicables aux particuliers et associations de Bourg Saint Andéol :

Vidéoprojecteur - tarif prêt 48 heures	21,65 euros et dépôt de garantie 150 euros
----------------------------------------	-----------------------------------------------

- **DIT** que la redevance devra être réglée à l'ordre du Trésor Public au plus tard avant le début de chaque location.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,
Françoise GONNET TABARDEL

